Les communes concernées

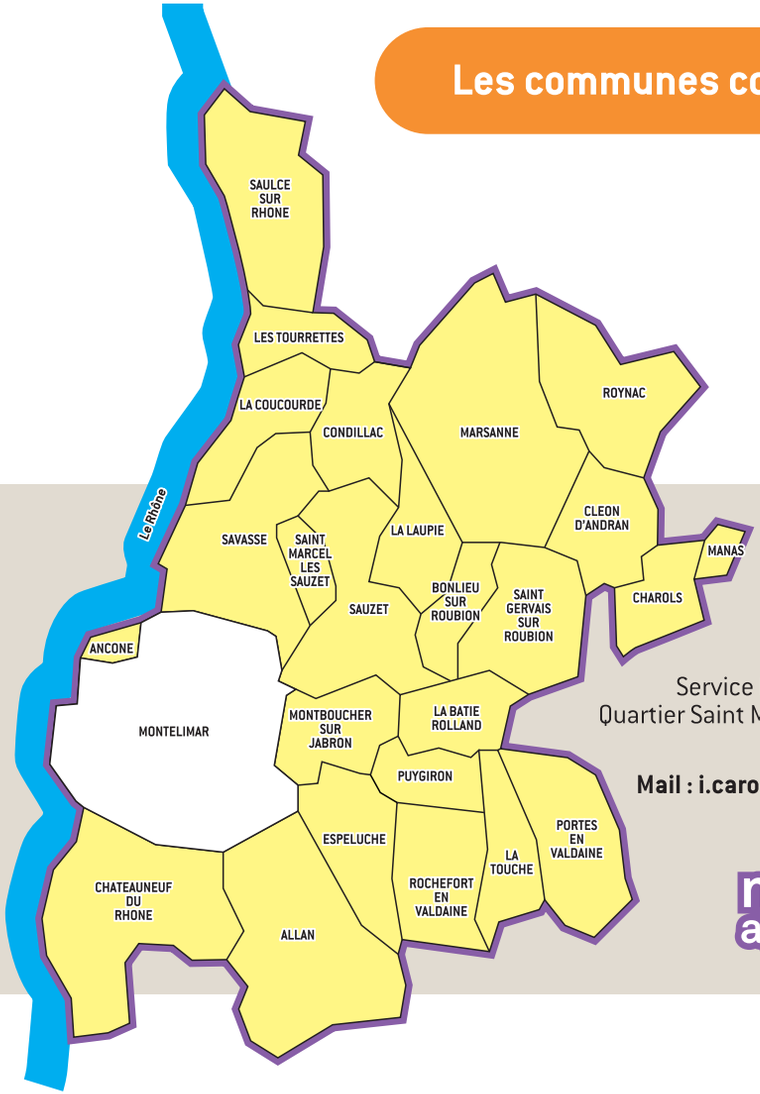

Contact

Maison de l'Économie
Service Économie & Innovation :
Quartier Saint Martin 26200 Montélimar

Tél : 04 75 53 17 36
Mail : i.carone@montelimar-agglo.fr

montélimar agglomération

Commerce, Artisanat, Service de proximité,

l'Agglo à vos côtés, pour vous développer grâce au FISAC

Les Partenaires

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CCI DRÔME

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Drôme

montélimar agglomération
montelimar-agglo.fr

Edito

L'Agglo fait de l'économie sa priorité. L'Opération Collective de Modernisation en Milieu Rural (OCMMR), portée par Montélimar-Agglomération, a pour objectif de maintenir et dynamiser le tissu économique rural par des actions de soutien, de revitalisation et de développement. Elle permet aux petites entreprises de s'adapter aux mutations de leur environnement, d'assurer le maintien de l'emploi grâce au développement d'activités saines et pérennes sur notre territoire.
Cette opération bénéficie, à travers le FISAC (Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), du soutien financier et technique de l'État, de la CCI et de la CMA de la Drôme.

Joël DUC,
Vice-Président délégué à l'économie

Qui est concerné ?

Les entreprises commerciales, artisanales et services de proximité * présentes sur le territoire de Montélimar-Agglomération (hors Montélimar qui ne fait pas partie du périmètre).

Sous réserve :
- d'être à jour de ses cotisations sociales et charges fiscales,
- d'exercer une activité à l'année,
- de réaliser un CA annuel inférieur à 1 million d'euros.

**hors pharmacies, professions libérales, activités liées au tourisme, agences immobilières, de voyages et assurances, les restaurants gastronomiques.*

Pour quels travaux ou achats ?

- Modernisation de locaux, rénovation des vitrines...
- Acquisition ou modernisation d'équipements professionnels...
- Accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite...
- Véhicules de tournées et leur aménagement.

L'aide financière

Pour vous aider à développer et pérenniser votre activité, profitez d'une aide financière, sous forme de subventions, pour réaliser vos projets d'investissement.
L'aide accordée s'élève à 27 % pour une dépense subventionnable comprise entre 5 000 € et 25 000 € HT (hors crédit bail).

Comment procéder ?

Contactez la Maison de l'Économie, qui vous accompagnera tout au long de la démarche, pour remplir le dossier de demande de subvention et pour toutes questions.

IMPORTANT : La constitution d'un dossier n'entraîne pas obligatoirement le droit à une subvention. Seuls les travaux et/ou investissements engagés postérieurement à l'accord du Comité de Pilotage peuvent donner lieu à subvention.

Contact

Maison de l'Économie
Service Économie & Innovation :
Quartier Saint Martin 26200 Montélimar

Tél : 04 75 53 17 36
Mail : i.carone@montelimar-agglo.fr

L'aide au développement

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Si vous êtes inscrit au Répertoire des Métiers, vous pouvez bénéficier de dispositifs vous aidant à vous développer : diagnostic, accessibilité, ressources humaines, recrutement ou encore développement commercial
> a.moulin@cma-drome.fr - 04 75 48 72 42

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Bénéficiez d'un diagnostic CCI de vos actions de communication : augmentez votre notoriété, générez du flux, améliorez la fidélisation de vos clients. Avec le diagnostic agencement, renforcez l'attractivité de votre magasin
> c.lamerand@drome.cci.fr - 04 75 00 44 73